

**MESSAGE**  
**Séance du Conseil général du 10 décembre 2025**

**Objet :**

Association Secours Sud Fribourgeois

Approbation des nouveaux statuts



Vous trouvez en annexe un message de l'Association Secours Sud Fribourgeois concernant la modification des statuts de l'association, ainsi qu'un document présentant lesdites modifications.

Comme indiqué dans le message, les statuts n'ont pas été modifiés depuis 2013, date de la création de l'association. Les corrections /adaptations / mises à jour proposées répondent aux besoins et au fonctionnement actuel.

Le Conseil communal est favorable à la validation de ces nouveaux statuts, et sollicite l'accord du Conseil général.